

REGION DE MARADI
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE MARADI

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000 15/ du 21 Août 2000

Email : cramaradi@yahoo.fr, site www.recaniger.org

PRODUCTION DES PARASITOIDES *Habrobracon hebetor Say* DANS LA REGION DE MARADI



Rédaction : Abdoulrazak Idrissa, Chargé de mission AIC/GDT, Hamadou Idrissa Zakari, Responsable conseil agricole, mai 2018



La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Maradi, s'est engagée à diffuser des informations à l'endroit des producteurs en matière du climat et des actions AIC (agriculture intelligente face au climat).

C'est ainsi que la CRA s'intéresse à la lutte biologique contre la mineuse de l'épi du mil (MEM). La région de Maradi fait partie des zones principales de production du mil et, par conséquent, elle est sujette aux dégâts causés par cette chenille.

La lutte biologique est l'une des principales luttes développées contre la mineuse de l'épi. Cette lutte consiste en la production et le lâcher du **parasitoïde *Habrobracon hebetor Say***, prédateur de la MEM, ainsi que la production de son hôte *Corcyra cephalonica Stainton*, une autre chenille qui permet d'élever le parasitoïde afin d'obtenir un nombre important de celui-ci.



Un parasitoïde est un organisme qui se nourrit et se développe sur ou à l'intérieur d'un autre organisme (son hôte) et qui entraîne toujours la mort de l'hôte à la fin de son propre développement larvaire.

Larves d'*Habrobracon hebetor* qui se nourrissent d'une chenille de *Corcyra*.

C'est ainsi que des unités de production des parasitoïdes ont été mises en place, au nombre de 8 à travers le Niger dont 5 dans la région de Maradi, dans le cadre du projet GIMEM avec l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN), l'Université Dan Dicko de Maradi et la Direction Générale de la Protection des Végétaux¹. La CRA s'est intéressée à ces unités de production de Maradi pour savoir où est-ce qu'on en est par rapport à cette activité dans la région. Ces unités ont

¹ Gestion de la chenille mineuse de l'épi du mil par des lâchers du parasitoïde *Habrobracon hebetor Say* au Niger
<http://www.reca-niger.org/spip.php?article1123>

été contactées et rencontrées par les agents de la CRA. Il s'agit des unités de Sahel bio, Sarkin bindiga, Saé Saboua, Guidan Sori et Sherkin Haoussa.



Le parasitoïde se trouve déjà dans la nature à un taux de 2%. Ces 2% sont insuffisants par rapport aux attaques de la chenille. Le lâcher des individus élevés permet d'augmenter leur nombre et de renforcer la lutte.

Après la production, les individus du parasitoïde sont récoltés dans des sacs (*Photo ci-contre : sac de lâcher*).

Il faut 15 sacs de parasitoïdes *Habrobracon hebetor Say* pour un village. Les sacs sont répartis par groupe de 3 dans 5 positions à différents endroits du terroir villageois. Les sacs doivent être protégés de la pluie et du soleil par une matière imperméable. Les 15 sacs peuvent couvrir un rayon de 5 km pour un mois. Les prospections se font au début épiaison pour voir ou pas la présence des œufs de la mineuse de l'épi. Quant aux lâchers, ils se font à partir du stade fin floraison, à la phase de remplissage ou au stade épiaison. La vente se fait par sac en raison de 2000 F l'unité. Pour un village cela revient à 30.000 F.CFA.

Point 1 : Unité de Sahel bio

Le cabinet Sahel bio est l'un des bénéficiaires du projet GIMEN et gère l'une des unités de production du parasitoïde de Maradi. Leurs agents ont reçu la formation sur la production du *Habrobracon hebetor Say* et son hôte. Depuis 2014, Sahel bio a continué la production jusqu'à cette année 2018. En effet, actuellement le processus de production est en cours et est lancé depuis le mois d'avril. Ce cabinet a une capacité de production de 5000 sacs par an.

Point 2 : Unités des OP

Au niveau de Maradi quatre (4) OP ont été sélectionnées par le projet et cela depuis 2014. Ces unités sont localisées respectivement à Sarkin Bindiga, à Saé Saboua, à Guidan Sori et à Sherkin Haoussa. Ces OP ont également reçu la formation sur la production du *Habrobracon hebetor Say* et son hôte et continue d'en produire et d'en vendre. Elles ont une capacité de production de 500 sacs par an.

Nombre de vente en 2017

- Sahel Bio : parmi les 2103 sacs produits, 1500 ont été vendus à la Direction Générale de PV, 600 pour un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par l'intensification agro écologique et les 3 pour un paysan.
- Saé Saboua : 208 sacs produit dont 200 sacs vendu à la Mairie et les 8 sacs à un village voisin
- Sharkin Haoussa : 440 sacs produit et aucun sac vendu
- Guidan Sori : 0 sac produit.
- Sakin Bindiga : 45 sacs dont 18 sacs vendu aux paysans

Au total, en 2017, les unités ont fonctionné en dessous de leurs capacités théoriques de production. Surtout, la majorité des ventes se font à des institutions pour distribution gratuites aux producteurs ou villages. La demande venant directement des villages ou des producteurs est très faible. Cela pose évidemment des questions sur l'avenir de ces unités de production et leur autonomisation.

Le tableau suivant donne la situation de production des sacs de 2017 et la prévision de 2018

Tableau de la situation de production parasitoïde *Habrobracon hebetor* Say

Unités Privées	Quantité de sac produit 2017	Quantité de sac prévu 2018
Sahel Bio	2103	Plus 5000
Saé Saboua	208	Plus 500
Guidan Sori	0	500
Sharkin Haoussa	440	500
Sarkin Bindiga	45	500

Les grands demandeurs sont les ONG et les projets, les mairies, l'Etat à travers la Direction des protections des végétaux et certains grands producteurs. La demande des petits producteurs est insignifiante ce qui rend l'écoulement difficile. Mais elle augmente de plus en plus. Par exemple pour l'unité de Sarkin Bindiga, ils ont eu des acheteurs au niveau des villages de la commune de Gabi, à savoir Gabi Tajaé, Rissaoua en 2017. Pour 2018, plusieurs autres villages ont fait la demande d'après le SG de l'union gestionnaire de l'unité. Ce qui veut dire que les producteurs s'y intéressent de plus en plus.

Pour finir :

- Pour l'adoption de cette technique, une grande sensibilisation est nécessaire pour informer et faire comprendre aux paysans l'importance de cette pratique. Car elle permet de réduire les pertes à grand échelle du rendement du mil.
- Une nouvelle technique est en train d'être développée, qui permet d'attaquer directement les œufs afin de réduire au maximum la population de la chenille mineuse de l'épi de mil. L'insecte à la base de cette nouvelle technique est le trichogramme qui est une parasitoïdes des œufs de la mineuse de l'épi de mil élevé sur des *Corcyra cephalonica* Stainton



La CRA de Maradi bénéficie de l'appui du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC) et du Programme de Promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture (PECEA).